ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Maintien de l'ordre

Question au Gouvernement n° 1903

Texte de la question

MAINTIEN DE L'ORDRE

M. le président. La parole est à Mme Aurore Bergé.

Mme Aurore Bergé. Monsieur le ministre de l'intérieur, le 1er mai, des hommes et des femmes portant des convictions sincères, animés par leur engagement syndical, ont manifesté dans les rues de France. Par l'action de votre ministère, par celle des forces de l'ordre, par le renforcement de notre législation par la loi dite « anti-casseurs », la liberté de ceux qui manifestent a pu être garantie.

M. Stéphane Peu. C'est faux !

Mme Aurore Bergé. À plusieurs reprises, des individus ultra-violents ont cherché à se former en black bloc. Ces individus étaient là pour casser, pour brutaliser. Ils ont systématiquement été mis en échec par l'action des forces de l'ordre qu'il convient une nouvelle fois de remercier pour leur sang-froid et leur engagement sans faille. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Ceux qui utilisent les termes de violences policières, les mêmes qui voudraient que la France s'inspire du Venezuela ou de la Russie, peut-être également pour le maintien de l'ordre…

Un député du groupe FI . Ils éborgnent les manifestants là-bas ?

Mme Aurore Bergé. …devraient s'attarder sur les conséquences du discrédit généralisé qu'ils jettent sur nos forces de l'ordre.

M. Éric Straumann. En matière de discrédit vous êtes experte !

Mme Aurore Bergé. Le 1er mai à Paris, un policier a été blessé gravement au visage. Il a été opéré et c'est à lui, monsieur le ministre de l'intérieur, et aux forces de l'ordre que vous avez rendu visite à la Pitié-Salpêtrière.

S'agissant de La Pitié-Salpêtrière, je ne peux pas, monsieur le ministre, ne pas mentionner les faits, rien que les faits. Des individus ont pénétré par la force le 1er mai dernier dans l'enceinte d'un hôpital public. Ils ont cherché ensuite à s'introduire dans un service de réanimation. Le sang-froid des soignants a été remarquable, l'action des forces de l'ordre efficace. L'enquête seule révélera les raisons de cette intrusion et leurs intentions.

M. Éric Straumann. Vous y étiez ?

Mme Aurore Bergé. Mais je suis sidérée que certains ici aient à ce point intériorisé et légitimé la violence de

notre société, quand ils ne l'ont pas encouragée, préférant faire l'exégèse de vos propos plutôt que de condamner la violence des faits et des actes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Fabien Roussel. La violence, c'est vous !

Mme Aurore Bergé. Aussi, monsieur le ministre, avec le soutien et la confiance de notre majorité, pouvez-vous nous assurer que vous ne dévierez pas de votre ligne qui garantit les libertés publiques et la sécurité de nos concitoyens ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

Un député du groupe FI. Et des fake news !

M. Fabien Di Filippo. Big bisous !

M. Christophe Castaner, *ministre de l'intérieur.* Replaçons-nous un instant dans le contexte de la veille du 1er mai. Chacun a en mémoire les violences répétées des derniers samedis, mais aussi celles des 1er mai 2017 et 2018. Des menaces extrêmement sérieuses pesaient sur cette journée de manifestations. Entre 1 000 et 2 000 activistes étaient annoncés dans la capitale et, je vous le dis, les casseurs étaient là. Mais le 1er mai leurs tentatives ont été de façon systématique repoussées. Nous avons évité les pires débordements…

M. Pierre Cordier. Parlez-nous de la Pitié-Salpêtrière !

M. Christophe Castaner, *ministre.* …notamment en procédant à 19 785 contrôles préventifs, en faisant en sorte que 361 personnes soient interpellées et 328 placées en garde à vue dans le cadre de contrôles où elles étaient porteuses d'armes par destination.

M. Éric Straumann. Et vous comptez recommencer tous les samedis ?

M. Christophe Castaner, *ministre .* Certes, madame la députée, des dégradations ont été commises mais nos policiers et nos gendarmes ont empêché le 1er mai des violences majeures de se produire. Ils y sont parvenus, malgré les tentatives de débordements aux abords de la place d'Italie que vous avez évoquées. Je pense notamment aux violences contre le commissariat du XIIIe arrondissement pris pour cible à 15h47. Je pense à ceux qui ont tenté de s'introduire dans une école primaire à 16h01. Je pense à ce CRS tombé et évacué par ses camarades sous les cris d'« achevez-le ! » à 16h47.

M. Stéphane Peu. Et les violences contre la CGT ?

M. Christophe Castaner, *ministre.* À Paris, grâce à un dispositif et une stratégie de maintien de l'ordre efficace, nos forces de l'ordre ont contenu les casseurs.

Sachez que, sur la base des éléments qui m'ont été fournis quand je me suis rendu à l'hôpital, j'ai prononcé le mot d'attaque. Sachez, madame la députée, mesdames et messieurs les députés, que sur la base des éléments qui m'ont été fournis le lendemain, j'ai fait le choix assumé d'évoquer, comme la directrice de l'établissement, une « intrusion violente ». Dans tous les cas, ce sont nos services publics qui ont été menacés et qui ont été protégés et préservés par les forces de sécurité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : Mme Aurore Bergé
Circonscription : Yvelines (10e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1903

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG1903

Rubrique : Ordre public
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 mai 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 mai 2019